Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 02/08/2024 - A2024/017997 - 1997 B 01635 - 413 583 022 - FINZZLE GROUPE

FINZZLE GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 2 404 389 euros
Siège social : 11 avenue Parmentier
31200 TOULOUSE
SIREN 413 583 022 RCS TOULOUSE

Certifié conforme à l'original

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20 JUIN 2024

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de la société FINZZLE CAPITAL dans ses fonctions de Président venues à expiration à la date de ce jour et ce pour une durée d'un an, renouvelable lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

En qualité de Président, FINZZLE CAPITAL, disposera du pouvoir de représentation de la société vis-à-vis des tiers dans la limite de l'objet social et des pouvoirs dévolus par les statuts, des pouvoirs attribués à la collectivité des actionnaires.

Vote pour : Unanimité
Vote contre :
Abstention :

Cette résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Philippe LAUZERAL dans ses fonctions de Directeur Général Délégué venues à expiration à la date de ce jour et ce pour une durée d'un an, renouvelable lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

En qualité de Directeur Général Délégué, M. Philippe LAUZERAL, disposera du pouvoir de représentation de la société vis-à-vis des tiers dans la limite de l'objet social et des pouvoirs dévolus par les statuts, des pouvoirs attribués à la collectivité des actionnaires et de ceux résultant de l'exécution de son contrat de travail.

Le renouvellement est approuvé aux conditions suivantes :

La présente nomination ne suspend pas le contrat de travail dont il bénéficie au titre des fonctions techniques qu'il exerce au-delà de l'exercice de son mandat social.

Le Directeur Général Délégué représente la société à l'égard des tiers.

Vote pour : Unanimité
Vote contre :
Abstention :

Cette résolution est adoptée